

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE LA REUNION DE BUREAU DU MERCREDI 3 DECEMBRE 2014 A VOUZIERES

Ayant pouvoir de vote: Mesdames Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER, Françoise PAYEN et Messieurs Claude ADAM, Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Dominique CARPENTIER, Jean-Pierre CORNEILLE, Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Ludovic PHILIPPE, Francis POTRON, Jean-Pol RICHELET, Francis SIGNORET, Benoît SINGLIT, Gérard SOUDANT.

Représentés: Aucun

Absents excusés: Aucun

Absents non excusés: Madame Régine BRUSA.

Personnel communautaire présent: Mesdames Karine ODIENNE, Directrice par Intérim, Clémence BREHAUX, secrétaire et Monsieur Léo MAKSUD, Responsable des Finances et du contrôle de Gestion, Mme Murielle CLEMENT, Chargée de mission Scot / Urbanisme (pour la partie présentation de l'association Argonne PNR)

Invités: Monsieur Olivier AIMONT, Président d'Argonne Parc Naturel Régional et Monsieur Grichka LEVY, chargé de mission « projet du territoire ».

M. SIGNORET ouvre la séance à 18h10 et remercie les membres du bureau de leur présence. Il accueille et remercie également les intervenants de l'association Argonne Parc Naturel Régional de leur venue pour la présentation du projet.

M. Le Président informe les membres du Bureau que 2 points seront à ajouter à l'ordre du jour :

- Une demande de dégrèvement de loyer pour un logement de Noirval
- La délégation de signature de la charte du Réseau RAM le 17/12 prochain.

Madame Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

1) Approbation du Compte rendu de la séance du 20/10/2014

Aucune remarque n'étant apportée, ce compte rendu est adopté par les membres du Bureau, à l'unanimité.

2) Parc Argonne Découverte : Saison 2015

Politique tarifaire 2015

Mme ODIENNE donne quelques informations sur la saison du PAD pour 2014 soit :

- ❖ 34 989 entrées soit une hausse de 8,9% (hausse de 35% des groupes)
- ❖ Un CA de 403 725,84 € soit une hausse de 16,3%
(12% au restaurant, 18% à la boutique, 17,5% à la billetterie)
- ❖ 90 % de satisfaction contre 72 % en 2013

Conformément à la délégation qu'il détient du Conseil de Communauté, le Bureau est invité à délibérer sur les tarifs de la billetterie du PAD pour 2015 qui sont proposés identiques à 2014.

Typologie	Tarifs 2015 en €
Adulte (à partir de 12 ans)	12,5
Enfant (3/11 ans)	9
Tarif réduit adulte	11,5
Tarif réduit enfant	8
Tarif exceptionnel	6,5
Pass adulte	25
Pass enfant	18
Pass meute (2 ad + 3 enf)	86
Pass super meute (2 ad + 4 à 6 enf)	122
Animanuit	13

Aucune remarque n'étant apportée, les membres du Bureau APPROUVENT ces tarifs Billetterie pour la saison 2015 au PAD.

Périodes et horaires d'ouverture

Il est proposé d'étendre la période d'ouverture de février à août – et ensuite pendant les vacances de la Toussaint comme suit :

Dates	Horaires	Jours	Programme	Restaurant
du 7 février au 3 avril	14h/18h	du mercredi au dimanche	Repas des animaux/théâtre/film 3D	Fermé
du 4 avril au 3 juillet	10h/18h	tous les jours	Spectacle/repas des Animaux/théâtre/film 3D	Ouvert
du 4 juillet au 31 août	10h/19h	tous les jours	Spectacle/repas des animaux/théâtre/film 3D	Ouvert
du 1er septembre au 31 octobre	14h/18h	du mercredi au dimanche	Repas des animaux/théâtre/film 3D	Fermé
vacances de la Toussaint	10h/18h	tous les jours	Repas des animaux/théâtre/film 3D	Ouvert

Concernant le restaurant : l'ouverture à la Toussaint est préconisée car le coût de l'ouverture correspond à 1668,92 € de charges de personnel + 300 € de marchandises, soit un bénéfice de 3860 €

De plus, il est proposé une politique commerciale plus incitative par la mise en œuvre des offres promotionnelles suivantes

Offre	Type	Forme	Bénéficiaires potentiels	Mode(s) de diffusion	Période(s)	Moyens d'évaluation
Une boisson offerte (gamme à préciser) au restaurant pour l'achat d'un menu	Gratuité	Coupon avantages (papier) OU Code avantage (oral)	Tout public	Facebook Newsletter Insertions publicitaires	Week-ends de juin	Nombre de bénéficiaires CA du restaurant (notamment par rapport à la même période 2014)
1 entrée enfant offerte pour 1 entrée adulte achetée	Gratuité	Coupon avantages (papier) OU Code avantage (oral)	Familles avec enfants	Facebook Insertions publicitaires	Février - mars Septembre - octobre	Nombre de bénéficiaires Impact sur la fréquentation par rapport à la même période 2014
Tarif exceptionnel : entrée à -50% pour les 100 premiers venus	Remise tarifaire	Code avantage (oral)	Tout public	Facebook, de façon ponctuelle (ex. : le vendredi matin avec validité uniquement le lendemain)	Février - mars Août Septembre - octobre	Nombre de bénéficiaires Impact sur la fréquentation par rapport à la même période 2014
Tarif réduit aux touristes des gîtes, campings et hôtels	Remise tarifaire	Coupon avantages (papier)	Touristes de l'Argonne Ardennaise	Coupons de réduction délivrés à l'Office de Tourisme et dans les Relais d'Information Touristique de l'Argonne Ardennaise	Toute la saison	Nombre de bénéficiaires Evolution de la fréquentation du PAD par les touristes hébergés en AA
Une boisson offerte (gamme à préciser) au restaurant pour l'achat d'un menu	Gratuité	Coupon avantages (papier)	Abonnés Pass	Courrier personnalisé aux anciens abonnés début février	Toute la saison	Nombre de bénéficiaires CA restaurant (notamment par rapport à 2014)
Une entrée adulte/enfant offerte pour 2 Pass achetés	Gratuité	Coupon avantages (papier)	Accompagnateurs des abonnés Pass	Courrier personnalisé aux anciens abonnés début février Plaquette de saison Facebook Newsletter	Toute la saison	Nombre de bénéficiaires Evolution du nombre total de Pass
Tarif réduit pour l'accompagnateur d'un abonné Pass	Remise tarifaire	Application directe à l'accueil du Parc	Accompagnateurs des abonnés Pass	Courrier personnalisé aux anciens abonnés début février	Toute la saison	Nombre de bénéficiaires
Carte postale de loups du PAD offerte	Gratuité	Envoi postal	Abonnés Pass	Courrier personnalisé aux anciens abonnés début février	Février	
1 entrée enfant offerte pour 1 entrée adulte achetée, offerte à chaque écolier visitant avec sa classe	Gratuité	Coupon avantages (papier)	Scolaires	En caisse	Février - mars - avril - mai - juin	Nombre d'utilisateurs + nombre d'accompagnateurs payant le tarif plein

Il s'agit ici de « booster » le chiffre d'affaires du restaurant.

Programme des évènementiels :

Il est proposé d'organiser des week-ends festifs comme suit :

Week-end de Pâques : Exposition d'animaux domestiques

Week-end de la Toussaint : Animations Halloween + Conte pour enfants + en soirée pièce de théâtre pour adultes et animations pour enfants.

Les membres du Bureau fixent la période d'ouverture du Parc et du restaurant, les horaires et les offres promotionnels et les évènementiels, tels que présentés ci-dessus, à l'unanimité.

3) Tourisme : adhésion à la marque Ardenne

M. BOUILLON explique que depuis 2009, une démarche entre acteurs touristiques français, belges et luxembourgeois (initialement centrés autour du massif de l'Ardenne) vise à faire émerger une destination touristique visible, afin de renforcer les flux. Depuis 2012, ils partagent une identité visuelle, des valeurs, des éléments de discours et un positionnement de leur offre touristique. En 2013, l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise a adhéré et adopté cette charte graphique sur ses éditions. La marque Ardenne est également ouverte aux propriétaires et gestionnaires d'activités et d'hébergements touristiques.

Valeurs de la marque : BIEN-ETRE / AUTHENTICITE / IMAGINAIRE / PARTAGE. L'ambiance visuelle se traduit notamment (mais pas seulement !) par quelques emblèmes :



Il est proposé de rejoindre cette marque, afin de l'arborer sur nos supports de communication (papier, web).

Intérêts de l'adhésion

- Participer à une démarche collective de promotion du territoire
- Avoir accès aux éléments graphiques qui pourront être intégrés à notre comm'
- Bénéficier d'une présentation du PAD sur certains supports de comm' de la marque Ardenne

Modalités

- Adhésion gratuite, à réaliser au nom de la 2C2A
- Candidature validée par le comité du groupement européen d'intérêt économique (piloté par le Comité Départemental du Tourisme)
- Les premières déclinaisons de la marque sur nos supports seront soumises à approbation du groupement européen d'intérêt économique (contrôle du respect des normes d'utilisation).

La commission Tourisme et Communication a remis, au cours de sa séance du 23/10/14, un avis favorable au projet d'adhésion de la marque Ardenne, qui sera examiné lors de la prochaine réunion du Bureau.

Aucune remarque n'étant apportée, les membres du Bureau **ACCEPTENT** l'adhésion à la marque Ardenne, à l'unanimité.

4) Questions diverses

- *Demande de dégrèvement de loyer :*

Suite à une panne de chaudière qui a occasionné l'absence d'eau chaude durant un mois dans le logement de la commune de Noirval, Mme Rogé demande un dégrèvement de son loyer.

Considérant qu'un dégrèvement, dans le 1^{er} logement de Noirval, a été accordé suite à une panne de chaudière courant juillet 2014,
Il est proposé au Bureau d'appliquer un dégrèvement correspondant à un mois de loyer soit 419.31€.

Les membres du Bureau ACCEPTENT cette demande dégrèvement d'un montant de 419.31€ au profit de Mme ROGE, à l'unanimité.

Le Président

Francis SIGNORET

